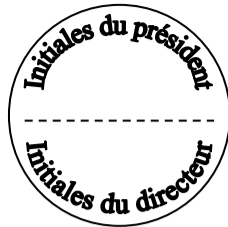


Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

21CÉ-002

21CE1819-004	<p>5. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun public.</p> <p>6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JUIN 2018 ET SUIVIS</p> <p>Il est proposé par madame Mélanie Huard et appuyé par Madame Martine Houle :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 12 juin 2018, soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
21CE1819-005	<p>7. REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ</p> <p>Possibilité d'avoir 2 représentants de la communauté, l'appel est lancé. Si à la prochaine rencontre, il n'y a pas de nom proposé, il n'y aura pas de représentants de la communauté pour cette année.</p> <p>8. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE</p> <p>La directrice, madame Pascale Dubé, explique le document de régie interne.</p> <p>Il est proposé par madame Martine Houle et appuyée par madame Geneviève Brodeur d'adopter les règles de régie interne telles que déposées.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
21CE1819-006	<p>9. CALENDRIER DES RENCONTRES</p> <p>Il est proposé par madame Martine Houle et appuyé par madame Nancy Bergeron d'adopter le calendrier des rencontres aux dates suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Lundi 5 novembre 2018• Mardi 4 décembre 2018• Mercredi 30 janvier 2019• Lundi 11 mars 2019• Mardi 16 avril 2019• Jeudi 16 mai 2019• Mercredi 12 juin 2019 <p>Les réunions seront à 18h30.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>Madame Martine Houle souhaite que les rencontres se terminent à 21h.</p>
21CE1819-007	<p>10. POINTS DE DÉCISION</p> <p>10.1 Adoption du plan de réussite-convention de gestion (bilan 17-18)</p> <p>Il est proposé par madame Nathalie Perron et appuyé par madame Stéphanie Gingras d'adopter le bilan 2017-2018 de la convention de gestion de l'école tel que présenté par madame Pascale Dubé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

21CÉ-003

21CE1819-008

10.2 Approbation de sorties éducatives

Les sorties suivantes sont proposées :

- Sortie à la montagne des groupes de 6^e année à Shefford, le transport est fait par autobus le 28 septembre en après-midi.
- Les groupes 902 et 903 iront aux pommes le 3 octobre. Le transport est en autobus.

Il est proposé par madame Pascale Dubé et appuyé par madame Julie Rochon d'adopter les sorties éducatives présentées par madame Pascale Dubé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Échanges sur les changements qui seront apportés quant aux sorties en fonction des nouvelles mesures du gouvernement et du recours collectif.

10.3 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

Suggestions de dépenses : gardiennage, conférencier pour les membres du C.É., formation des membres du C.É., frais de déplacement. Le montant disponible est de 200\$.

10.4 Présentation des activités parascolaires (musique-impro-échecs) offertes aux élèves pour l'automne.

Aucune activité n'est offerte pour le moment. Il n'y a pas eu suffisamment d'inscriptions au cours d'échecs. Il a été annulé. Échange sur les contraintes de l'école et les possibilités d'utilisation des différents espaces de l'école.

Il est proposé par madame Martine Houle et appuyé par madame Nathalie Perron de tenter de trouver différentes offres parascolaires pour les élèves. La directrice propose de faire une recherche en passant par d'autres écoles primaires afin de voir ce qui est offert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

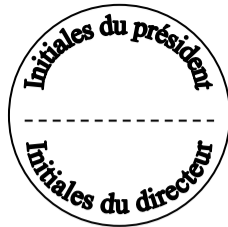
10.5 Approbation de l'utilisation de locaux

La directrice explique l'utilisation présente des locaux de l'école en dehors des heures de classe. Les locations faites par des citoyens le soir ou la fin de semaine doivent payer la totalité des frais (conciergerie, locaux). Les locations faites par des partenaires pour des services offerts aux élèves de l'école sont gratuites. Par contre, les partenaires doivent payer la taxe sur la valeur réelle de la location.

Il est proposé par madame Julie Rochon et appuyé par madame Mélanie Huard d'adopter les modalités de frais et d'utilisation des locaux telles que présentées.

21CE1819-010

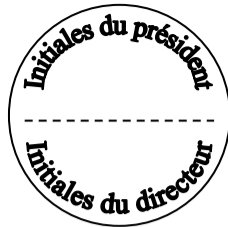
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

21CÉ-004

<p>21CE1819-011</p>	<p>10.6 Transfert demandé du fonds à destination spéciale vers le budget de l'école</p> <p>Il est demandé par la direction de transférer 1129\$ du fonds à destination spéciale vers le budget de l'école afin d'aider à payer les frais reliés au spectacle de la rentrée. Les sommes amassées par l'OPP avec le cinéma extérieur étaient dédiées à une activité de la rentrée.</p> <p>Il est proposé par madame Josée Lavoie et appuyé par madame Mélanie Huard de transférer 1129\$ du fonds à destination spéciale pour financer une partie du spectacle du début d'année.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>21CE1819-012</p>	<p>10.7 Approbation de la facturation d'un agenda au groupe 101</p> <p>La direction explique qu'une enseignante ayant fait un changement de niveau souhaite utiliser un agenda avec son groupe. Cet agenda ne faisait pas partie de la liste approuvée en juin dernier. C'est un article qui coûte 5.65\$ avec taxes. Il est demandé l'approbation de facturer les parents de la classe concernée.</p> <p>Échange sur le fait que les factures sont déjà reçues par les parents.</p> <p>Le vote est demandé. Pour : 0 Contre : 1 Abstentions : 8</p> <p>Puisque la majorité des membres n'ont pas voté, il revient à la présidente de trancher la question.</p> <p>Madame Mélanie Huard refuse la facturation aux parents pour l'agenda.</p> <p>11. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉCOLE : CONSULTATION*</p> <p>Le point est reporté à la prochaine rencontre.</p> <p>12. INFORMATION DE LA DIRECTION</p> <p>La direction informe le Conseil d'établissement qu'un comité pour la révision du projet éducatif sera mise en place. Des membres du personnel de l'école et des parents sont invités. La première rencontre aura lieu le 11 octobre à 15h30. Les parents suivants souhaitent participer : Mélanie Huard, Martine Houle, Patricia Langlois.</p> <p>Une formation pour les membres des Conseils d'établissement sera donnée par Webinaire le 22 octobre prochain au local 205 de l'école. L'invitation sera lancée à tous les membres des Conseils de la Commission scolaire.</p> <p>13. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS</p> <p>Formulaire distribué et complété par les membres du Conseil d'établissement.</p> <p>14. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE</p> <p>Point reporté à la prochaine rencontre.</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Joseph-Poitevin

21CÉ-005

15. COMITÉ DE PARENTS

Madame Mélanie Huard informe que l'élection des membres du comité exécutif se fera le 11 octobre prochain.

16. COUP DE COEUR

Point reporté.

17. OPP

Il y a eu formation de l'OPP. Il y aura une première rencontre le mardi 16 octobre à 19h au Café Van Houtte.

18. CAMPAGNE DE FINANCEMENT : INFORMATION ET PLANIFICATION

Vente de pommes et fromage

- La campagne sera lancée mardi le 9 octobre pour se terminer le 29 octobre. Cette année, il y aura une seule boîte de fromage disponible par la Laiterie de Coaticook, des cheddars. Les fromages seront déjà emballés. Pour les pommes et les combos, c'est à nouveau les Vergers Denis Charbonneau qui seront notre fournisseur.
- Le 5 décembre : livraison des produits le matin et distribution en après-midi.
- Une lettre explicative sera envoyée aux familles en même temps que les enveloppes. Madame Mélanie Huard s'occupera de contacter le Grand Bazar pour les sacs de livraison. Le décompte des commandes se fera le 2 novembre à 8h au secrétariat de l'école.

19. SUIVI DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Point reporté.

20. INFORMATION DE L'ENCADREMENT RELATIF À LA TENUE D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES SPONTANÉES

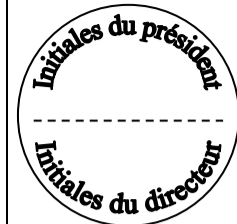
La planification des sorties éducatives sera présentée avant les Fêtes. En cours d'année, certaines activités peuvent arriver de façon spontanée. Quand cette situation survient et qu'il n'y a pas de Conseil d'établissement, la directrice peut permettre la tenue de l'activité et en informer les membres du C.É. lors de la rencontre suivante. Aucune activité spontanée avec coût demandé aux parents ne sera acceptée sans l'approbation du Conseil d'établissement.

21. POINT DE DISCUSSION

EHDAA, point reporté.

22. CORRESPONDANCE

Point reporté.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Joseph-Poitevin**

21CÉ-006

21CE1819-013	<p>23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Il est proposé par madame Martine Houle et appuyé par madame Patricia Langlois,</p> <p>QUE la séance soit levée à 21h15.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Mélanie Huard, Présidente Pascale Dubé, Directrice</p>
--------------	--